

SERVICES DE GARDE

A.D.M.R. : 02 97 22 65 96

Ambulance : Toutes les nuits de la semaine, de 20 h à 8 h et le dimanche, de 8 h à 20 h : composez le 15. (autres horaires, contactez votre ambulancier.)

Assistante Sociale : 02 97 73 22 00.

Centre de Soins Infirmiers :
02 97 22 62 51.

E.D.F. : 0810 020 333

Gendarmerie : 02 97 22 60 08 ou le 17.

Infirmiers : cabinet des infirmiers libéraux
au 02 97 22 78 00.

Infirmière libérale : Mme JUNOT et Mme
POSTIS au 02 97 22 76 63.

Médecin : appelez le médecin régulateur
de l'A.D.P.S. 56 : 02 97 68 42 42.

Pharmacie : en cas d'urgence la nuit et le
week-end, appeler le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde.

Pompiers : 18 ou portable 112

Presbytère : 02 97 22 61 54.

Station Service : Garage Briand au
02 97 22 70 74.

Vétérinaire : groupe vétérinaire de
Brocéliande au 02 97 22 63 24.

DÉCHETTERIE

de Point Clos - Route de Concret

Horaires

Les lundis et mercredis : de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h.

Les samedis, de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30.

MAIRIE

Tél. 02 97 22 60 24

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h 15.

Samedi : de 10 h à 12 h

(uniquement état-civil et permanence
d'un adjoint)

NUMÉROS UTILES

Centre de Loisirs : 02 97 22 99 39

Cyberbase : 02 97 22 99 38.

Maison du Morbihan : 09 61 29 19 23.

Médiathèque : 02 97 22 99 35.

Office Socio-Culturel : 02 97 22 76 95.

Office des Sports : 02 97 22 94 83.

Relais Gérontologique : 02 97 22 92 70.

Restaurant Scolaire : 02 97 22 99 37.

« Vous pouvez obtenir le Clin d'Oeil sur le
site www.cc-mauron-broceliande.com »



« EN UN CLIN D'OEIL »

Numéro 856

Du vendredi 27 Janvier 2012

Marché de Mauron - Camion Outiror

Le camion Outiror initialement prévu en stationnement dans la rue Nationale **le vendredi 3 février prochain**, se situera exceptionnellement dans la rue Prépois. Merci de votre compréhension.

LA COLLECTE DE VOS DECHETS 2012

Collecte de mon bac - l'utilisation des bacs individuels en campagne (prévue initialement le 2 janvier) est reportée **au 2 avril 2012 !**

J'habite en Campagne : Avant le 2 avril, j'utilise les bacs de regroupement. A partir du 2 avril 2012, je présente le bac vert individuel (remis lors de l'enquête) à côté du marquage vert au sol le jour de la collecte.

J'habite en agglomération : pas de changement ! Je présent mon bac vert individuel à proximité de mon habitation regroupé avec le bac des voisins. **Les bacs verts doivent être présentés à la collecte, la poignée tournée vers la route. De nouveaux jours de collecte des bacs verts seront définis et précisés à la population avant !**

Collecte de mon bac jaune pas de changement en 2012 !!! Pour connaître les dates de collecte, je consulte le calendrier de collecte dans le bulletin d'information de ma commune ou sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-centreouest35.fr.

Les bacs jaunes doivent être présentés à la collecte, la poignée tournée vers la route. Ils doivent être regroupés avec le bac des voisins en agglomération ou présenté à côté du marquage vert au sol en campagne. Renseignements au 02 99 09 57 26.

Le calendrier de collecte des bacs jaune est disponible en Mairie.

« Stationnement en Centre Ville de Mauron »

Information importante

Des campagnes de sensibilisation et de prévention, concernant le respect des prescriptions de stationnement, ont été menées par la Police Municipale depuis 2008. La persistance de comportements erratiques, en centre ville de Mauron, engage la sécurité des piétons et pénalise les personnes à mobilité réduite. De telles incivilités justifient l'application, à brève échéance, de sanctions légales avec le meilleur discernement possible.

Seuls, les éventuels contrevenants s'en attribueront la cause du désagrément.

ARRETE DE CIRCULATION

Suite à l'effondrement du pont Saint-Guinél la **circulation est interdite à tous véhicules et piétons dans les deux sens Saint-Guinél - Le Bois de la Roche** jusqu'à la nouvelle édification de ce pont. Merci de votre compréhension.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Pour une autorisation de sortie de territoire, sachez que vous devez vous munir de la Carte d'Identité de votre enfant en cours de validité et du livret de famille, ainsi que les dates et le lieu du voyage. Le délai est de 3 jours.

S P O R T S

AMICALE CYCLOTOURISTE MAURONNAISE : le samedi 28 et le dimanche 29 janvier : **départ à 9 h** du Complexe Sportif. Circuit n°111 de 67 km : Mauron, Trémorrel, Saint-Launeuc, Saint-Vran, Laurenan, Gomené, Ménéac, Illifaut, le Pont Ruelland, le Rox, le Désert, Mauron.

INDEPENDANTE MAURONNAISE : **Matches du 28 et 29 janvier** : Le vendredi 27 janvier : Vétérans se déplacent à Iffendic. Le samedi 28 janvier : U13H Secteur reçoivent Guer U13 P. Secteur reçoivent Campénéac. U11 Jaune la Gacilly. U11 Orange reçoivent Carentoir. U 9 Plateau à Monterrein. Le dimanche 29 janvier : Seniors A reçoivent Campénéac à 15 h. Seniors B se déplacent à Coët an Porhoët. Seniors C reçoivent Néant sur Yvel à 13 h.

TENNIS CLUB MAURONNAIS : le dimanche 29 janvier, l'équipe garçons 17-18 ans reçoit TC Queven 2. L'équipe garçons 13-14 ans est reçue par TC Allaire 1.

C U L T U R E E T L O I S I R S

COMITE DE JUMELAGE POLOGNE : représentation d'une nouvelle pièce de théâtre « La Veuve Convoitée » d'après une œuvre de Goldoni et adaptée par Victor Haïm le samedi 28 janvier, à 20 h 30 à la salle multifonctions de Néant sur Yvel. Réservations au 02 97 22 75 55.

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE : **Randonnées** : le lundi 30 janvier, départ à 13 h 45 du Centre Social. **Scrabble** : le lundi 30 janvier, à 14 h au Centre Social. **Conversation anglaise** : le lundi 30 janvier et le mercredi 1er février, de 18 h à 20 h à la salle du Presbytère. Le mardi 31 janvier, de 10 h à 12 h à la salle du Presbytère. **Echecs** : le mardi 31 janvier, à 13 h 45 au Centre Culturel Moronoë. **Art Floral** : le jeudi 2 février, à 14 h à la salle de Saint-Léry. **Club de lecture** : le vendredi 3 février, à 15 h 30 à la Médiathèque « Il était une fois... » le livre étudié « les Chaussures Italiennes » de Heenig M Ankell. **Aides aux devoirs** : appel aux bonnes volontés qui seraient intéressées pour aider des enfants, contact : 02 97 74 48 11. **Sortie** : penser à vous inscrire pour la sortie Guégon-Josselin du jeudi 8 mars.

OFFICE SOCIO CULTUREL : **spectacle professionnel le vendredi 3 février, à 20 h 30** au Centre Culturel Moronoë « **Jérémy Fisher** » par le théâtre du Vestiaire. Théâtre jeune et tout public à partir de 8 ans. Un conte fantastique sur la différence et la tolérance. Un rendez-vous à ne pas manquer ! Réservez vos places dès aujourd'hui auprès de l'Office Socio-Culturel au 02 97 22 76 95 ou au 06 03 17 53 28. Durée 45 mn. Tarif plein : 7 €, tarif réduit : 5 € (adhérents office, 12 à 16 ans, demandeur d'emploi, étudiant, adhérents ADDAV). Gratuit pour les – de 12 ans.

C O M M U N I Q U É D I V E R S

MAISON DU MORBIHAN : exposition de peinture de Jérôme Briand **jusqu'au 17 février** à la Maison du Morbihan. Entrée libre aux heures d'ouvertures. Renseignements au 02 97 22 98 54.

LES MAINS DE L'ESPOIR : l'association reprend l'activité de récupération des bouchons plastiques suite au meilleur coût d'achat de la tonne de bouchons en recyclage. Les bénéficiaires de la collecte serviront toujours pour aider les familles touchées par le handicap, la maladie de notre secteur. La récupération se fera uniquement **le 2ème et le 4ème samedi de chaque mois, de 14 h à 18 h à l'entrepôt de la Brohinière** en même temps que la récupération des différents dons (propres, en bon état) : (vêtements, meubles, jouets, matériel médical, ...) tout ce qui peut resservir aux familles démunies. Nous redistribuons ceci au 1 € symbolique minimum selon la valeur du matériel. Renseignements au 06 80 16 96 79.

NOUVELLE ENTREPRISE : Mr ADAM Mikaël est situé au lieu dit « Ledremeuc ». **Entreprise de Menuiserie** (Bois, Alu, PVC) et de pose de placo (Cloison sèche, Isolation Thermique et Phonique). Renseignements au 06 09 31 40 93

CARTE D'IDENTITE : les documents à fournir sont : « **pour un adulte** » : 2 photos d'identité non-découpées et récentes, l'ancienne carte d'identité, une facture E.D.F. ou de la SAUR datant de moins de 3 mois, le livret de famille. L'acte de naissance n'est plus obligatoire pour un renouvellement si vous détenez toujours votre carte d'identité et si vous avez connaissance de votre filiation. **Pour un « enfant »** : les mêmes documents que pour l'adulte. **En pièces complémentaires** : la carte d'identité du parent qui fait la déclaration et le jugement en cas de divorce. **Pour une perte ou un vol** de la carte d'identité plastifiée, vous devez retirer un timbre de 25 € au Trésor Public et établir une déclaration en Mairie et vous munir d'un document avec photo (permis de conduire, ...). Toute personne qui fait la demande de carte d'identité doit être présente lors du dossier.

C U L T E

OFFICES : le vendredi 27 janvier : messe à 18 h à l'Action de Grâce. Le samedi 28 janvier, messe à 18 h, à Mauron. Le dimanche 29 janvier, messe à 9 h 30 à Concoret puis à 11 h à Mauron. Le mardi 31 janvier et le mercredi 1er février, messe à 18 h à l'Action de Grâce. Le jeudi 2 février, fête de la Présentation du Seigneur, messe à 18 h à l'église de Mauron.